



INFO-ROC

14 juin 2021

Dans cette infolettre :

- [1. Retour sur l'assemblée générale annuelle](#)
- [2. Fermeture des bureaux du ROC 03 pour les vacances estivales](#)
- [3. Rappel reddition de compte du PSOC 2020-2021](#)
- [4. Action pour la levée de l'état d'urgence](#)

Bonne lecture,

- [1. Retour sur l'assemblée générale annuelle](#)

Une année 2020-2021 bien remplie

Le mercredi 2 juin dernier avait lieu l'assemblée générale annuelle du ROC 03 : une deuxième assemblée générale annuelle virtuelle en 6 mois à laquelle 87 personnes déléguées ont participé. Votre présence nous démontre la vitalité de la vie associative et démocratique de notre regroupement.

En plus de traiter des affaires courantes, la conjoncture, la vie démocratique et associative, le soutien aux membres, la représentation et concertation et les communications ont été abordés. Les dernières informations concernant le PSOC ont également été transmises à l'assemblée. Compte tenu de la conjoncture incertaine, le conseil d'administration du ROC 03 a reconduit la décision prise en décembre 2020 de suspendre les travaux liés au prochain plan d'action. Dès que la situation le permettra, il déposera aux membres une proposition d'échéancier.

Voici un rappel des perspectives et enjeux 2021-2022

- *Assurer un rôle de vigie afin d'assurer le respect de l'autonomie des organismes communautaires notamment en contexte de crise sanitaire.*
- *Prévoir les ressources nécessaires afin d'accompagner les organismes lors de la période transitoire d'application des 8 critères de l'ACA au PSOC.*
- *Bonifier les outils de communications afin d'améliorer la collecte, la gestion et le partage d'informations pertinentes notamment en ce qui concerne l'accès aux services en santé et services sociaux.*
- *Poursuivre l'adaptation des outils de formation et de vie associative et démocratique dans le contexte COVID-19 afin d'assurer le maintien des interactions entre et avec les membres.*
- *Assurer un rôle de vigie afin que le CIUSSS-CN respecte ses obligations envers les organismes communautaires autonomes.*

Conseil d'administration

Cinq postes étaient à pourvoir au conseil d'administration. Il faut souligner le départ de Yorick Godin (Auto-Psy) et Marie-Claude Langlais (Maison Marie-Rollet). Le ROC 03 les remercie pour leur engagement et leur contribution respective.

Laurence Bolduc (Maison des jeunes L'Évasion) et Julie Tremblay (Viol-Secours) ont quant à elles sollicité un nouveau mandat à l'assemblée.

Certaines personnes ont manifesté un intérêt à siéger au conseil d'administration. Des suivis seront effectués afin de pourvoir les postes disponibles dès que possible.

Membres du conseil d'administration 2021-2022

Julie Tremblay, Viol-Secours

Laurence Bolduc, Maison des jeunes L'Évasion

Mario Gagnon, Point de Repère

Joanne Boutet, Centre d'entraide Émotions

Valérie Bilodeau, SHIC de Charlevoix

Ginette Massé, Maison de Marthe

Finalement, l'importance de la communication avec les membres a été soulignée : de très nombreux Info-ROC ont été produits au cours de la dernière année, plusieurs publications ont été diffusées sur la page Facebook et des contacts personnalisés ont été faits avec tous les membres. Dans la prochaine année, le

ROC 03 prévoit travailler à la refonte de son site web afin de l'alléger, de le mettre à jour et qu'il réponde mieux aux besoins des organismes.

Encore une fois, merci à toutes les personnes déléguées à l'assemblée, aux membres du conseil d'administration et des comités! Votre présence et votre implication nous donnent l'énergie et la conviction de continuer à travailler pour le bien collectif du mouvement communautaire autonome de notre région.

[2. Fermeture des bureaux du ROC 03 pour les vacances estivales](#)



[3. Rappel reddition de compte du PSOC 2020-2021](#)

Nous vous rappelons qu'en vertu des consignes émises dans le contexte de la COVID-19, il n'est pas obligatoire de tenir une AGA si votre organisme n'est pas en mesure de le faire. Cependant, **si vous ne pouvez tenir votre AGA, vous devez tout de même déposer vos documents de reddition de comptes, dans le délai de trois mois suivant la fin de votre année financière. Ces documents doivent**

avoir été approuvés par votre conseil d'administration et pourront être présentés à une AGA qui se tiendra à une date ultérieure.

[4. Action pour la levée de l'état d'urgence](#)

Le ROC 03 est cosignataire de la déclaration de la Ligue des droits et libertés concernant la levée de l'état d'urgence. Pour consulter la déclaration :

<https://liguedesdroits.ca/declaration-fin-etat-urgence-quebec/>

Nous invitons les membres du ROC 03 à participer à cette campagne afin de déconfiner la démocratie. Pour en savoir davantage sur la campagne :

<https://liguedesdroits.ca/campagne-pour-mettre-fin-a-letat-durgence/>



Bon été !

Solidairement,

L'Équipe du ROC 03

5350, boul. Henri-Bourassa, suite 220

Québec, G1H 6Y8

Courriel : info@roc03.com

Tél.: 418.524.7111

www.roc03.com



[Facebook](#)

[Twitter](#)

[YouTube](#)

[Site Internet](#)

[Adresse courriel](#)

This email was sent to <<Email Address>>

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Regroupement des organismes communautaires de la région 03 · 1577, 3e avenue · Quebec, Qc G1L 2Y4 · Canada

